

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 292.800.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

MÉTHODES RÉPARATIONS

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 826

annule la note N° 756

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

GRAISSAGE DES VÉHICULES CITROËN

Ci-joint un tableau donnant les désignations commerciales des huiles et graisses de différentes marques (classées par ordre alphabétique) convenant aux organes de tous nos véhicules.

Les huiles et graisses indiquées dans ce tableau sont utilisables en toutes saisons.

— **Observations :**

- a) Les appoints d'huile doivent être faits de préférence avec la même huile que celle qui a servi au remplissage.
- b) En aucun cas n'ajouter de produit, quel qu'il soit, aux huiles et graisses que vous utilisez.
- c) Nous n'avons pas mentionné sur le tableau les huiles dites "Super lubrifiantes" que l'on ajoute au carburant.

Nous déconseillons leur emploi.

